

La psychologie du pardon

Autor(en): **Secretan, Et.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Wissen und Leben**

Band (Jahr): **2 (1908)**

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-751142>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

von sich gegeben, und ist, wenn es losgelassen wurde, wann auch nur ein geringer Theil der Sehne ganz geblieben war, leicht und ohne Beschwerde fortgelaufen. Ich habe einen Hund, dem beyden Fersen-Sehnen halb durchgebohrt waren, auf beyden Hinterfüssen gehen, und einen Bok, dem beyde Fersen-Sehnen zur Hälfte durchschnitten waren, frey laufen gesehen. Bey einem andern Hunde, dem blos der innere Wadenmuskel ganz geblieben war, und bey dem die zerschnittenen Sehnen der äusseren Wadenmuskeln sich in eine Art eines Knottens zurück gezogen hatten, habe ich keinen Zufall beobachtet, da ich das Thier bewachen liess. Auch sind die Wunden aller Sehnen sehr leicht, und blos durch Hülfe der Natur, ohne die geringste Arbeit und Mühe, und ohne den geringsten Zufall geheilet.“

(Schluss folgt.)

LUZERN.

FRANZ HEINEMANN.



LA PSYCHOLOGIE DU PARDON.

(REPOSE A M. LE PROFESSEUR MENTHA.)

In den folgenden Seiten veröffentlichen wir eine Antwort von Herrn Pfarrer Secretan auf den Artikel Mentha über Gaston Frommel. Wir sind weder mit der Form noch mit dem Inhalt dieser Antwort einverstanden. Gaston Frommel († 1906) hat seit Jahren in der welschen Schweiz und besonders in protestantischen Kreisen eine ziemlich grosse Berühmtheit erlangt; in der deutschen Schweiz ist er weniger bekannt. Wir hätten es gerne gesehen, wenn Herr Secretan hier das Gesamtbild des Ethikers Frommel skizziert hätte, statt eine theologische Diskussion mit Sticheleien gegen Herrn Mentha anzuspinnen. Wir wollen jedoch dem Grundsatz treu bleiben: Audiatur et altera pars.

DIE REDAKTION.

Le 19^{me} numéro de „Wissen und Leben“ contient une protestation de M. le professeur Mentha contre la modeste petite brochure de Gaston Frommel intitulée: La psychologie du pardon.

M. Mentha croit cette protestation nécessaire, et se fait une gloire d'être en Suisse le premier à l'élever. S'il était le premier dans l'univers — et il l'est peut-être — que serait-ce!

Ce qui concourra à faire parler de notre critique dans le monde des lettres, c'est l'indépendance avec laquelle il s'attaque à la vogue qu'un groupe d'amis enthousiastes ont donnée à l'œuvre de celui dont chacun regretta profondément la mort prématurée. Le laïque de Neuchâtel écrit: „Ceux qui disposent chez nous de la renommée des vivants et des morts l'ont déclaré le digne successeur de Vinet, ce qui est l'éloge suprême en matière de profondeur religieuse, de rectitude morale, de pénétration critique et de goût littéraire. Ses amis recueillent pieusement tout ce qui est sorti de sa plume et à l'occasion de chacun de ses ouvrages on a répété les mêmes louanges comme une liturgie consacrée.“

M. Mentha fait-il de l'esprit? S'il le fait, il le fait trop tôt; et je suppose fort que l'humble et paisible Frommel n'est pas entré souvent en contact avec le professeur de droit; car si ce dernier l'eût connu, il ne l'eût pas traité d'esprit impérieux, et surtout ne l'eût pas cru capable de penser ceci: „Quiconque ne sent pas comme moi est un être de moralité suspecte.“

Il était noble, débonnaire et large, Frommel. Nombre de ses idées, entre autres sa conception de l'expiation, je ne les partage pas. Il est en général trop mystique pour moi. Son style me paraît trop ampoulé; les inversions de ses adjectifs m'agacent. Mais, tout en n'aimant pas certains côtés d'un homme et de son œuvre, on peut et l'on doit pourtant respecter l'un et l'autre.

Notre critique ferait-il excuser ce qu'il y a d'acérbe dans ses attaques par la justesse de ses observations et la supériorité de sa psychologie? Ou bien son ironie est-elle simplement l'action réflexe d'un esprit très perspicace et très sensible que l'erreur énerve? Très douteux, tout cela. Voyez en plutôt un exemple pris dans son article: „L'expérience commune à laquelle il fait appel, c'est la souffrance que le pardon coûte toujours à celui qui pardonne, affirmation audacieuse qu'il (Frommel) est, je crois, le premier à poser.“

M. Mentha reste tout surpris d'apprendre que le pardon coûte toujours une souffrance. Il trouve cette affirmation audacieuse. Il ne l'avait jamais entendue. Quel cœur d'or et quel bienveillant entourage sont les siens! A l'église par exemple, par un beau matin de printemps, alors que nature, toilettes, orgue et prêche évoquent l'universelle harmonie, l'on pourrait nourrir un instant l'illusion que pardonner est naturel au cœur de la créature; mais dans une étude d'avocat, au tribunal, partout où la rancune se révèle telle qu'elle est, je ne crois pas.

Et maintenant, preuves en mains, justifions nos propres jugements sur la psychologie de M. Mentha.

Résumons Frommel. Il dit:

1^o Nous n'accordons le pardon véritable qu'au repentir du coupable.

2^o Le repentir n'est jamais égal à l'offense.

3^o Le repentir ne peut compenser le mal. Celui-ci doit être expié par une souffrance complémentaire.

4^o C'est l'offensé qui apporte ce complément, en souffrant pour pouvoir accorder le pardon.

5^o Celui qui remet l'offense achève ainsi la juste expiation commencée par le repentir.

M. Mentha déclare le numéro 1 incontestable. Il surenchérit même: „Sans le repentir du coupable nous n'avons aucune raison de renouer avec lui et la rupture subsiste.“ En psychologie comme en jurisprudence il faut être aussi précis que possible. Or que signifie le „accorder le pardon“ de Frommel adopté par M. Mentha? S'agit-il du prononcé du pardon ou du don fait par le cœur avant le repentir du coupable? De

cette apparente subtilité dépend cependant la compréhension de la souffrance et de la joie que le pardon procure à l'offensé. Frommel pense sans doute au don préalable. M. Mentha pense au prononcé. L'un et l'autre, étant incomplets, restent obscurs. En outre, le dernier oublie que, pour pardonner, le cœur a des raisons que la raison ne connaît pas, et que ces raisons bien souvent conduisent à renouer sans raison apparente.

2. M. Mentha déclare que le repentir peut parfois excéder la faute.

Ici, le laïque paraît avoir raison du théologien. En effet, à la suite de certaines fautes, la profondeur de notre repentir peut être telle, que l'offensé lui-même en reste confus. Il suffit pour cela que nous l'aimions plus qu'il ne nous aime, que nous estimions davantage certain trait de son caractère qu'il ne les estime lui-même, ou que nous jugions notre faute plus grave que lui ne le fait. C'est très simple. Ou bien: formée sous une certaine discipline morale et religieuse, notre conscience s'en est assimilé les ordonnances au point que celles-ci sont devenues le mot d'ordre de notre conduite au même titre que les lois fondamentales du devoir. Nous nous émouvons alors gravement de la transgression de ces ordonnances, en raison du degré auquel ces dernières nous ont pénétré. Le repentir excédera la faute.

Toutefois, Frommel a vu les choses de plus haut et les a senties plus profondes. Il a pesé le repentir non au poids de la faute concrète mais à celui du péché. Et il a eu raison; car même dans les cas précités, ce n'est pas vraiment la faute du moment qui est la cause véritable du profond repentir. La faute isolée n'est que la goutte d'eau dont déborde la coupe. Le repentir est bien provoqué par la faute, mais sa profondeur est issue d'un sentiment intime, envahissant, insupportable de culpabilité générale. M. Mentha semble n'avoir pas saisi ce qui préoccupait Frommel, c'est à dire le sentiment du péché, en lui et dans l'humanité. Qui l'a éprouvé une fois, véritablement, le sent ressusciter à chaque nouvelle faute de quelque importance; surtout que nous péchons chacun dans nos domaines, selon certaines données de notre tempérament ou de notre caractère, et que chez les autres nous voyons mieux les fautes qui ne sont pas du type des nôtres. Qui est arrivé à sa conscience morale et a par conséquent réellement reconnu sa responsabilité à l'égard de l'humanité, se sent toujours en dessous de son devoir. Le pardon reste le pardon, la réconciliation reste la réconciliation, mais le sentiment du devoir non accompli et celui de la persistance du mal restent aussi ce qu'ils sont.

Lorsqu'enfin l'homme est parvenu non seulement à sa conscience morale, mais à sa conscience spirituelle, c'est à dire qu'il a reçu de l'esprit de Dieu la véritable estimation des valeurs et le vrai sens de la vie et de son être, il conçoit si haute et si grande sa responsabilité envers Dieu et envers les hommes, il garde une telle impression de la sainteté entrevue que, de l'aveu même de la conscience personnelle, son repentir non seulement n'excède, mais ne contrebalance jamais la faute.

Encore une fois, la faute n'est que la résultante d'un état intérieur débordant de culpabilité. Si M. Mentha n'a jamais éprouvé cela, il ne peut comprendre ni Monod, ni Vinet, ni Frommel, ni la gravité de la vie chrétienne, ni la consécration des ouvriers du Christ.

Ici comme ailleurs, en semblable matière, la question repose sur le sentiment non des péchés, mais du péché. Les estimations, et les points de vue que fournit à l'homme le sentiment de son péché différent absolument quantitativement et qualitativement de ceux que fournit l'impression seule de ses péchés.

De ce sentiment dépend aussi la conception que l'on a de Christ et de sa croix. La page de Frommel sur ce sujet — page que M. Mentha dépouille de son contexte en lui laissant un air redondant — n'est pas „très caractéristique par sa magnifique inexactitude“. Malgré certaines expressions maladroitement, une fois replacée dans son cadre elle est même belle et fort juste. Ce n'est pas ici la place de donner à notre critique une explication de ce qu'il y a d'unique dans la croix. La lumière doit lui venir d'ailleurs.

Passons à l'article 3. Je suis heureux cette fois de pouvoir dire à M. Mentha que, comme lui, je n'ai pas compris le professeur de Genève. Mais j'ai encore moins saisi celui de Neuchâtel. Nouvelle confusion: ni l'un ni l'autre de ces deux messieurs ne s'est appliqué à distinguer entre la faute, le mal et leurs conséquences. La faute est concrète, le mal est abstrait et les conséquences, complexes et continues, sont indéfinissables dans leur ensemble. Tous trois s'expient, mais de façons différentes. Sans que le repentir soit égal à la faute, il expie pourtant, c'est à dire que le coupable paye à la loi morale une partie de ce qu'il lui doit en lui rendant honneur et justice. Puis le coupable se soumet volontairement à la loi reconnue souveraine et bonne. De la transgression de la loi a découlé le mal, et avec lui certaines conséquences qui agissent jusque dans les générations lointaines, sans que ces dernières connaissent l'origine de leurs expiations. L'offensé, lui, expie en souffrant pour arriver à pouvoir pardonner. Il expie de plus les conséquences spéciales de la faute; puis il en expie avec tous les autres les conséquences générales.

Après cela, que veut dire M. Mentha lorsqu'il prétend que „ce qui est absolument nécessaire (le repentir) devrait être aussi suffisant!“ Suffisant pour qui ou pour quoi?

M. Mentha espère en la puissance merveilleuse de cicatrisation qui se trouve dans la vie. Nous aussi. Puisse-t-elle cicatrifier beaucoup de choses. Cependant la vertu de cette puissance n'est efficace que dans les conséquences de la faute, ainsi que notre critique essaye de le prouver par l'exemple, fort peu adéquat d'ailleurs, de l'expulsion des Huguenots hors de France. Toutefois, si la cicatrice est ici utile et nécessaire, elle n'est pas suffisante. La partie ressoudée peut devenir plus résistante qu'avant; elle n'en reste pas moins ressoudée et moins vivante. Oui, on

perd d'un côté pour regagner de l'autre. La France perd son élite, et l'Europe s'enrichit. Cependant la France n'en trouve pas moins cela insuffisant, et son expiation dure encore.

Nous revenons à la thèse 4. Elle en vaut la peine. Je me sers de la phrase d'attaque de M. Mentha, je la tourne contre lui, et je dis à mon tour, en y ajoutant deux négations: „Mais le plus étrange c'est cette affirmation que le pardon n'est pas douloureux et ne coûte pas une souffrance qui passe parfois les forces humaines.“ Vraiment? C'est sans souffrance que vous arrivez à pardonner? On vous marche sur le cœur, on insulte votre maître, on gaspille votre fortune, et vous vous retournez pour remercier cet excellent ami qui vient de vous procurer la joie de lui pardonner. Là, vrai, c'est un service qu'il vous a rendu. Dites-lui donc merci! En voilà bien d'une magnifique inexactitude! Et pour affirmer que le pardon ne coûte aucune souffrance, l'on fait appel à la soi-disante sérénité avec laquelle le Christ aurait prononcé le: „Père pardonne-leur.“ M. Mentha suppose que Frommel a oublié la parabole de l'enfant prodigue. Je crains que lui n'ait oublié Gethsémani. C'est au jardin des oliviers (et à travers quelles souffrances!) que Christ a conquis le calme intérieur et remporté la victoire qui lui permettent, du haut du Calvaire, de prononcer le „Père pardonne-leur“ dans lequel la conscience simple voit, elle, la plus belle des victoires de l'esprit sur la chair. Ici, comme ailleurs encore dans la vie, c'est au prix de souffrances qui dépassent les forces humaines que l'on arrive à pouvoir accorder le pardon.

L'erreur de M. Mentha découle de nouveau d'une confusion. Il n'a pas suffisamment pris garde — et Frommel d'ailleurs non plus — à la différence entre arriver à pouvoir accorder le pardon et prononcer le pardon. En voulant traiter le même sujet, ces messieurs parlent donc de deux choses différentes. Frommel souffre pour pouvoir accorder le pardon et M. Mentha se réjouit de pouvoir le donner. Mais pourquoi railler celui qui souffre? M. Mentha écrit: „Oh!“ (Ce „Oh!“ est charmant. A lui seul il couvre de ridicule . . . Mais qui?) Donc, puis qu'il y est: „Oh! que la parabole de l'enfant prodigue devait scandaliser M. Frommel! Qu'il devait s'affliger d'y voir tant de grâce et d'élan! (M. Mentha devient poète.) Hélas! ce père, oubliant dans son allégresse d'abandonner les réalités centrales de sa vie personnelle, et faisant égorger le veau gras au lieu de se vider lui-même de son essentiel contenu, ce père, âme légère et frivole, n'entendait rien sans doute à la psychologie du pardon!“ Voilà. Je dois avouer que ces „réalités centrales“ et cet „essentiel contenu“ de Frommel prêtent extraordinairement le flanc à la caricature. Toutefois pour être amusant, le caricaturiste ne doit pas tomber dans la faute qu'il prétend flageller.

Frommel se trompe donc, lorsqu'il prétend que c'est sans compensation que dans l'offense s'abîme tout une part de nous-mêmes. Ce qui s'abîme, ce sont les éléments inférieurs de l'être humain. La compensation est grande au contraire. Elle se trouve dans l'ennoblissement, l'élargissement, l'approfondissement de notre réelle personnalité intérieure.

Il faut distinguer entre les souffrances que procure l'offense elle-même et les souffrances que nous traversons pour pouvoir vraiment aimer davantage. Les premières détruisent, et elles font bien; les autres sont les souffrances créatrices de notre personnalité spirituelle. „Il m'est bon d'être humilié“ s'écriait un psalmiste. Et lorsque J.-Christ dit aux siens que c'est 70 fois 7 fois qu'ils doivent pardonner, il ne leur propose pas, comme le croit M. Mentha, le pardon à „jet continu“ des âmes superficielles que condamne si sérieusement Frommel, mais il grave dans leur conscience et impose à leur cœur le devoir de mourir à soi-même pour revivre par l'esprit de Dieu.

D'où procèdent donc les luttes auxquelles nous avons accordé quelques instants? De confusions, comme c'est le cas si souvent. Ces confusions et ces manques de précision se trouvent déjà dans l'exposé de Frommel, et elles se retrouvent, aggravées par l'esprit de l'article, dans les pages de son critique.

La faute et ses conséquences sont deux. Le péché et les péchés sont deux. L'expiation de la faute et celle de ses suites sont deux. Arriver à pouvoir accorder le pardon et prononcer le pardon sont deux. Les souffrances causées par l'offense et celles que réclame la victoire sur soi-même sont deux. Distinguons.

Et maintenant: que Frommel ait voulu défendre la conception pagano-juive de l'expiation par le sang de J.-Christ, d'accord. M. Mentha ne l'a pas découvert tout seul, quoiqu'il se l'imagine. Frommel le lui a dit en commençant, incomplètement il est vrai, comme s'il n'osait pas le dire, pressentant que sa cause était perdue d'avance. Mais M. Mentha sait lire entre les lignes!

Ensuite: que le procédé apologétique de Frommel soit sujet à caution, et que son parallèle entre notre pardon et le pardon de Dieu soit boiteux, cela se sent, si cela ne peut pas s'expliquer. Comment saisir ce Dieu qui souffre et expie indéfiniment! En tout cela je suis absolument d'accord avec M. Mentha qui, je l'espère, voudra bien m'en tenir compte. Je suis d'ailleurs à l'avance rassuré sur son esprit de miséricorde. Il aura la joie de me pardonner.

ZÜRICH.

ET. SECRETAN.



SCHWEIZER PRESSRUNDSCHAU.

In den „Neuen Zürcher Nachrichten“ vom 10. August lesen wir eine Entgegnung auf die Proteste Willy Lang's in der „Neuen Zürcher Zeitung“ vom 29. Juli, wo er die Angriffe von Luzerner Dunkelmännern gegen die Schwingergruppe Siegwart's unter die Lupe nimmt. Der Artikel der „Neuen Zürcher Nachrichten“, der Franziskus Ferrarius gezeichnet ist, nimmt ein eigentümliches Sexualempfinden als die Basis dessen an, was er christliche Kunst nennt, und was er unter diesem Namen für sich und